

Coupable ou non coupable?

Marie-Josée Lemaire-Caplette

Volume 57, numéro 1 (197), avril-juillet 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93115ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lemaire-Caplette, M.-J. (2020). Coupable ou non coupable? *Magazine Gaspésie*, 57(1), 3-4.

THE GASPE' GAZETTE.

Vol. 2.

New-Carlisle, Thursday, December 27, 1849.

No. 52.

En-tête de *The Gaspe' Gazette*, le premier journal imprimé en Gaspésie, 1849. Les journaux jouent un rôle essentiel; ils sont à la fois une source d'information pour le public au moment des événements et une source inestimable aujourd'hui pour les retracer. Au centre, on aperçoit les armoiries royales du Royaume-Uni indiquant « Honi soit qui mal y pense. Dieu et mon droit » que l'on retrouve encore de nos jours en en-tête de nombreux documents officiels, dont judiciaires, et qui ornent plusieurs cours de justice.

BANQ Gaspé. E17,S300,SS12,P51

COUPABLE OU NON COUPABLE?

La création du district judiciaire de Gaspé remonte à 1788, il y a plus de 230 ans. À cette époque, Gaspé est l'appellation courante pour désigner l'ensemble du territoire de la Gaspésie. Il faudra attendre 1939 pour que le district soit divisé en deux, créant ainsi le district de Bonaventure. Encore aujourd'hui, le district de Gaspé inclut les Îles-de-la-Madeleine.

Évidemment, une partie de son histoire judiciaire est reliée à celle du Québec et du Canada. Toutefois, la Gaspésie fera, et ce pendant longtemps, figure d'exception. Certains diront que la raison en est son éloignement, d'autres le manque d'effectifs compétents. Sans doute

est-ce une partie de l'explication. En me penchant sur le sujet, j'ai aussi eu l'impression que le tempérament des Gaspésiens a joué son rôle... Ils ont trouvé leur propre mode de fonctionnement, concordant avec leur réalité très différente des centres urbains, et se sont organisés. Cela donne lieu à des lois qui seront créées pour les accommoder, sans compter les anecdotes savoureuses! Pour ne donner qu'un exemple, avant l'ouverture des routes, on tentait de tenir les procès au printemps, car il n'y avait pas moyen d'acheminer les prévenus en prison durant l'hiver. Cependant, cela occasionnait d'autres problèmes. Les jurés ne se présentaient pas toujours, car cela tombait en pleine période de pêche! Au fil des siècles, ce sont des délits de toutes sortes qui sont recensés, principalement dans les archives, mais également grâce aux journaux. Il faut beaucoup de patience et de recherche pour les identifier et il y a parfois peu à dire, mais ils représentent à merveille les époques.

Est-il nécessaire de dire que le désordre a longtemps régné? Déjà au 17^e siècle, la présence de pirates, considérés comme de véritables criminels, et celle des coureurs des bois qui n'hésitent pas à contourner les règles, donne le ton. Puis, le système judiciaire est difficile à mettre en place et son évolution sera lente et ardue. Un bel exemple est celui de la prison de Percé et du laxisme dont font preuve les gardiens. Il en résulte une histoire judiciaire complexe à retracer.

Mario Mimeault a tenté l'exercice lors du 200^e anniversaire du district. J'invite les intéressés à consulter son texte en libre accès sur notre site Web qui dresse un excellent portrait de ce passé tumultueux.

UNE FASCINATION POUR LES CRIMES

Enquêtes policières, arrestations, procès, incarcérations, meurtres parfois non résolus... il faut avouer qu'il y a quelque chose de captivant dans les affaires criminelles et les grands procès! Vu l'intérêt suscité par le sujet, le *Magazine Gaspésie* l'explore à nouveau. Deux numéros sont déjà parus autour de cette thématique ainsi que plusieurs articles au fil du temps. Pensons au cas de Wilbert Coffin, au scandale du chemin de fer dans la baie des Chaleurs, à la révolte des pêcheurs, au procès lors de l'expropriation à Forillon, à la grève de Murdochville, sans oublier toute la question de la contrebande. Nous revenons ici brièvement sur certains de ces cas célèbres en publiant du matériel inédit. Entre autres, dans le photoreportage, vous trouverez des photographies rarement dévoilées au public.

Dans le présent numéro, on remonte d'abord le temps avec le recensement des diverses causes de décès dans la deuxième moitié du 19^e siècle, qui sont naturelles, accidentelles et parfois criminelles. On présente aussi de nouveaux cas en débutant avec l'affaire Albéric Taupier à Métis-sur-Mer



Bert Manning, policier œuvrant possiblement à Percé, entre 1921 et 1923.

Musée de la Gaspésie. Fonds Ethel Cass

[AVANT-PROPOS]

qui implique plusieurs membres importants de la communauté et dont la défense invoquée est l'aliénation mentale, stratégie relativement nouvelle en 1930. Puis, il est question de l'assassinat de Stanford White en 1906; l'histoire est digne d'Hollywood et relie les personnages au Ristigouche Salmon Club. S'ensuit la vérité sur le meurtre d'Arnold Morgan par l'influent Kingsley Carter à Gaspé, dont les rumeurs ont longtemps persisté à le lier à un drame passionnel. Au-delà des crimes, on découvre les méthodes d'enquête de l'époque ainsi que les rouages de la justice. Rappelons



Le sceau de M^e Chagnon porte la mention « Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Gaspé ».

que les enjeux sont sérieux, la peine de mort ne sera abolie au Canada qu'en 1976. Ce sont aussi divers corps de métier que l'on voit intervenir, dont plusieurs viennent de l'extérieur. Pour assurer l'ordre, shérifs, avocats, juges, coroners, policiers, enquêteurs, notaires et bien d'autres sont impliqués; vous apprendrez à mieux connaître leur profession et les difficultés auxquelles ils font face.

UN PRÉCIEUX PARTENAIRE

Les archives sont une source infinie d'informations. Généralement, le *Magazine Gaspésie* illustre ses numéros principalement grâce aux collections du Centre d'archives du Musée de la Gaspésie et aux archives personnelles des gens et des organisations qui collaborent. Ce sont des archives privées. Bibliothèque

et Archives nationales du Québec (BANQ) détient, quant à elle, les archives d'État. Partenaires depuis longtemps, BANQ Gaspé et Rimouski étaient essentiels à la bonne réalisation de ce numéro puisqu'ils détiennent les archives judiciaires: rapports de coroner, registres de prison, déclarations de témoins, dossiers judiciaires, actes notariés... Vous découvrirez ces trésors et ce qu'ils nous révèlent dans les prochaines pages. Plusieurs des textes présentés y font référence, sans compter les nombreux documents iconographiques qui accompagnent les articles.

L'année 2020 marque le 100^e anniversaire des Archives nationales et les 10 ans de BANQ à Gaspé; l'occasion est donc parfaite pour prendre le temps de souligner leur implication et leur soutien constant au *Magazine Gaspésie*. Plus particulièrement, je tiens à remercier André Ruest et Guillaume Marsan pour les nombreux partages de connaissances et les multiples reproductions figurant dans ce numéro, mais aussi dans tous les autres.

LISEZ LE TEXTE DE MARIO MIMEULT, « LE DISTRICT JUDICIAIRE DE GASPÉ, 1788-1988 », PARU DANS LE *MAGAZINE GASPÉSIE*, NO 102, 1988, P. 17-53.



Presse-sceau de l'avocat Marie Joseph Edmour Chagnon (1851-1936). Il a exercé plusieurs années à Montréal avant de s'établir à Rivière-au-Renard. Musée de la Gaspésie. Don de Roger Francoeur

Marie-Josée Lemaire-Caplette
Rédactrice en chef du *Magazine Gaspésie* et
responsable des communications, Musée de la Gaspésie



Spécialités: livres, jeux éducatifs, jeux, papeterie, cartes sportives

168, de la Reine, Gaspé, G4X 1T4 Tél.: (418) 368-5514